



Thierry MAYEUR

Estelle DEGAND

Jean-Edouard LAMBERT

Coralie MOULLIERE

Experts-comptables
Commissaires aux Comptes

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
DE PROTECTION CIVILE DU NORD
(ADPC 59)**

**23 Rue Rivoli
59800 LILLE**

**Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31/12/2023**

Parc d'Activités de la Cessoie 91 Rue Simon Volland 59130 LAMBERSART

Tél 03 20 93 52 07 Fax 03 20 93 32 15 E-mail : audit@expertsteam.fr

SARL au Capital de 150 000 €

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lille

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

RCS LILLE B 452 115 223 SIRET : 452 115 223 00029 APE 6920Z N° TVA FR16 452 115 223



Thierry MAYEUR

Estelle DEGAND

Jean-Edouard LAMBERT

Coralie MOULLIERE

Experts-comptables
Commissaires aux Comptes

PROTECTION CIVILE DU NORD

Association déclarée

Siège social : 23 rue de Rivoli, 59800 LILLE

PREFECTURE DE LILLE W593002035

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PROTECTION CIVILE DU NORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Parc d'Activités de la Cessoie 91 Rue Simon Volland 59130 LAMBERSART

Tél 03 20 93 52 07 Fax 03 20 93 32 15 E-mail : audit@expertsteam.fr

SARL au Capital de 150 000 €

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lille
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai
RCS LILLE B 452 115 223 SIRET : 452 115 223 00029 APE 6920Z N° TVA FR16 452 115 223



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

1. La conformité des obligations légales pour la formation des Fonds Associatifs indiqués dans le bilan.
Nos travaux ont consisté à obtenir et à prendre connaissance de l'historique comptable ainsi que les procès-verbaux des décisions de l'Assemblée Générale.
2. L'existence des disponibilités en Trésorerie (comptes courants et Livrets du bureau départemental et de toutes les antennes).
Nos travaux ont consisté à vérifier que les relevés bancaires respectifs sont en harmonie avec les rapprochements bancaires pour chaque antenne.
3. La réalité et l'exhaustivité des dépenses d'investissements réalisées et des charges d'exploitation indiquées dans le compte de résultat.
Nos travaux ont consisté à :
 - des entretiens avec les dirigeants (Le Président, le Directeur Département et le Trésorier) afin de nous assurer de l'intérêt de ces dépenses pour l'association
 - de rapprocher ces dernières avec le budget présenté à la précédente assemblée générale
 - et sur la base d'un échantillon des investissements, achats et des prestations effectués dans l'exercice, nous avons demandé et obtenu les pièces justificatives respectives.
4. La réalité et l'exhaustivité des Produits d'Exploitation et subventions indiquées dans le compte du résultat.
Nos travaux ont consisté à sur la base d'un échantillon des produits établis dans l'exercice, demander et obtenir les pièces justificatives respectives (Conventions attributives de subvention, factures et tout autre document contractuel justifiant lesdits produits).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau départemental.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAMBERSART, le 24 mai 2024

Pour la SARL EXPERTS TEAM,
Estelle DEGAND
Commissaire aux Comptes



ANNEXE :

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	64 909	41 484	23 425	36 407
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériel et outillage	634 250	278 290	355 960	192 082
	Autres immobilisations corporelles	2 177 238	885 128	1 292 110	846 437
Immobilisations en cours				146 185	
Avances et acomptes	166 531		166 531	56 661	
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	60		60	60	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 213		7 213	7 159	
	TOTAL (I)	3 050 203	1 204 902	1 845 300	1 284 991
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	650		650	48 720
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	207 228	2 253	204 975	181 926
	Personnel et organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques				
	Autres créances	3 324		3 324	85 095
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	303 000		303 000	3 000
DISPONIBILITES	3 371 999		3 371 999	3 686 698	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	94 872		94 872	85 604	
	TOTAL (II)	3 981 074	2 253	3 978 821	4 091 043
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	7 031 276	1 207 155	5 824 121	5 376 034

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

4 506

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré	1 318 269	1 318 269
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise	36 004	36 004
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 700 000	1 400 000
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>	1 700 000	1 400 000
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>		
	Report à nouveau	1 208 934	599 179
	Résultat de l'exercice	482 339	909 755
TOTAL DES FONDS PROPRES	4 745 546	4 263 207	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	45 326	46 997	
Dont <i>Subventions d'équipement</i>	64 499	59 499	
<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>			
<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>			
<i>Autres subventions d'investissement</i>	(19 173)	(12 502)	
Droits des propriétaires			
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	45 326	46 997	
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	4 790 872	4 310 204	
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
TOTAL DES FONDS DEDIES (III)	600	2 400	
Fonds dédiés DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	86 446	20 392
	Avances et acomptes reçus des usagers	120	120
	Dettes fournisseurs	129 792	253 381
	Dettes fiscales et sociales	76 197	36 386
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	636 761	669 536
	Produits constatés d'avance	103 333	83 615
	TOTAL DES DETTES (IV)	1 032 649	1 063 430
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 824 121	5 376 034	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	482 338,60	909 755,00	
(1) Dont à moins d'un an	973 387	1 055 061	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	915 198	903 228	
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	953 668	1 169 935	
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	4 096	4 578	
	Produits des activités annexes	7 540	5 237	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	12 085	19 260	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	38 261	28 335	
	Autres produits de gestion courante	95 633	95 064	
Total des produits d'exploitation		2 026 482	2 225 636	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	1 263	3 561	
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	281 346	323 095	
	Autres charges externes	430 352	406 947	
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 320	5 623	
	Salaires et traitements	422 512	296 018	
	Charges sociales	93 123	71 761	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	271 604	193 269	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	2 253		
	Dotations aux provisions			
	Autres charges de gestion courante	53 501	30 008	
	Total des charges d'exploitation		1 576 275	1 330 281
	RESULTAT D'EXPLOITATION		450 207	895 355



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		450 207	895 355
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	55 4 503	54 2 939
Total des produits financiers		4 558	2 993
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 066	374
Total des charges financières		2 066	374
RESULTAT FINANCIER		2 492	2 619
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		452 699	897 974
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	62 31 972	372 21 525
Total des produits exceptionnels		32 034	21 897
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 593 1 254	7 454 200 2 023
Total des charges exceptionnelles		1 887	9 678
RESULTAT EXCEPTIONNEL		30 146	12 219
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		507	438
TOTAL DES PRODUITS		2 063 073	2 250 526
TOTAL DES CHARGES		1 580 735	1 340 771
EXCEDENT ou DEFICIT		482 339	909 755
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	1 130 688 1 130 688	1 076 502 1 076 502
	Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole	1 220 255 89 567 1 130 688	1 158 090 81 588 1 076 502



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 824 121** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 063 073** euros et un total **charges** de **1 580 735** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **482 339** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Acquisition d'un ensemble immobilier à Roubaix afin d'y installer le siège social.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute



Règles et Méthodes Comptables

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	64 909					64 909
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 909					64 909
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	421 175		216 648		3 572	634 250
Instal., agencement, aménagement divers	17 028					17 028
Matériel de transport	1 475 704		615 884		51 295	2 040 293
Matériel de bureau, mobilier	83 028		37 489		600	119 917
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	146 185		40 453		186 638	
Avances et acomptes	56 661		166 531		56 661	166 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 199 782		1 077 005		298 766	2 978 020
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	60					60
Prêts et autres immobilisations financières	7 159		55			7 213
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 219		55			7 273
TOTAL	2 271 909		1 077 060		298 766	3 050 203



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	28 502	12 982		41 484
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 502	12 982		41 484
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	229 092	52 769	3 571	278 290
Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 447	1 732		7 179
Matériel de transport	687 698	181 468	50 189	818 976
Matériel de bureau, mobilier	36 179	23 394	600	58 973
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	958 416	259 362	54 360	1 163 418
TOTAL	986 918	272 344	54 360	1 204 902

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement. aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré	1 318 269			1 318 269
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	36 004			36 004
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements	1 400 000	300 000		1 700 000
Réserves de trésorerie				
Autres réserves				
Report à nouveau	599 179	609 755		1 208 934
Résultat de l'exercice	909 755	482 339	909 755	482 339
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	59 499	5 000		64 499
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(12 502)	(6 672)		(19 173)
Droits des propriétaires				
TOTAL	4 310 204	1 390 422	909 755	4 790 872

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés SUBVENTION DEPARTEMENT	2 400	1 800		600
TOTAL	2 400	1 800		600

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		2 253		2 253
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			2 253		2 253
TOTAL GENERAL			2 253		2 253
Dont dotations et reprises			2 253		
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

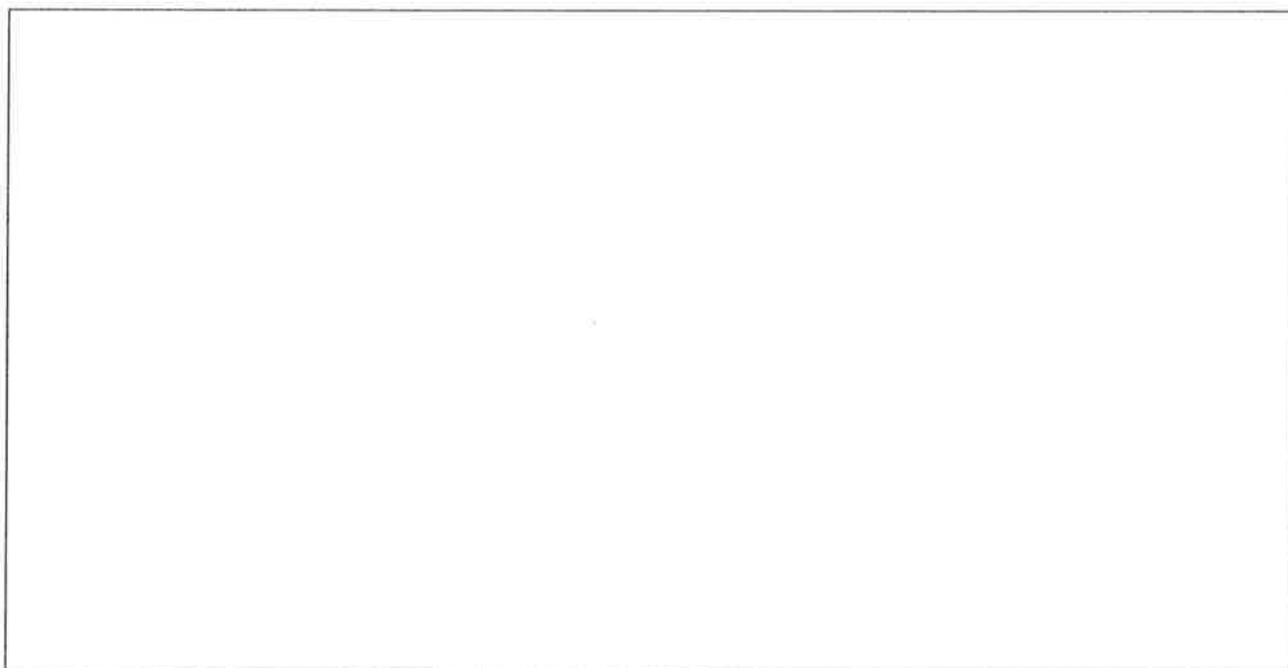
		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 213		7 213
	Clients douteux ou litigieux	4 506		4 506
	Autres créances clients	202 722	202 722	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 324	3 324		
Charges constatées d'avances	94 872	94 872		
TOTAL DES CREANCES		312 638	300 919	11 720
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	86 446	27 304	59 143	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 792	129 792		
	Personnel et comptes rattachés	22 058	22 058		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 024	37 024		
	Impôts sur les bénéfices	507	507		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 608	16 608		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	636 761	636 761		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	103 933	103 933			
TOTAL DES DETTES		1 033 129	973 987	59 143	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	90 220				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 219				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



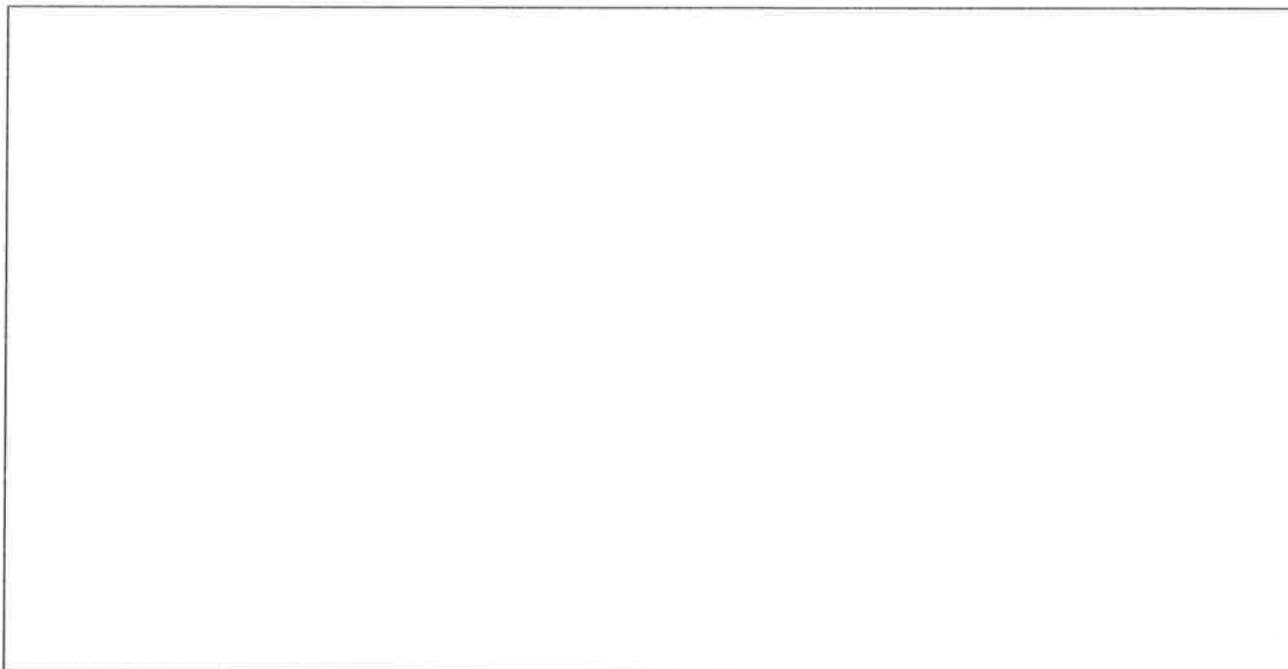
Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	54 410	23 776	30 634	128,8
Autres créances	3 213	84 951	(81 738)	-96,22
TOTAL	57 623	108 727	(51 104)	-47,00



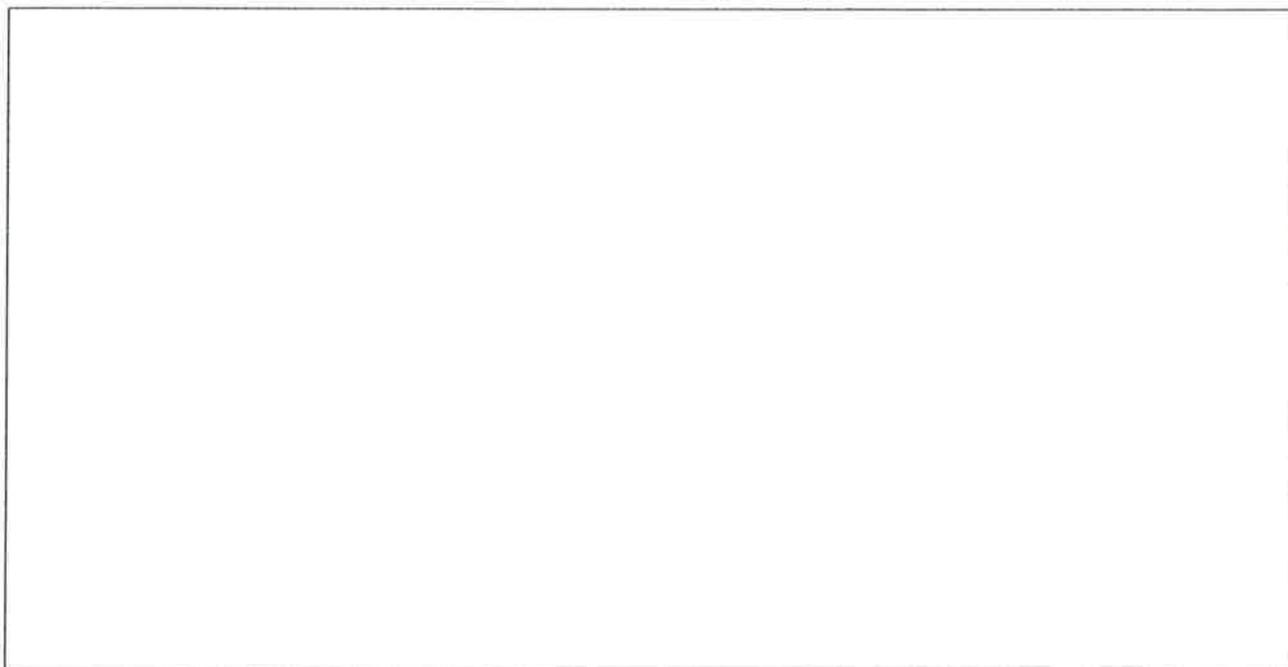
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53			53
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 716	53 720	(24 004)	-44,68
Dettes fiscales et sociales	47 081	10 421	36 660	351,7
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 159	4 248	(3 089)	-72,72
TOTAL	78 009	68 389	9 620	14,07



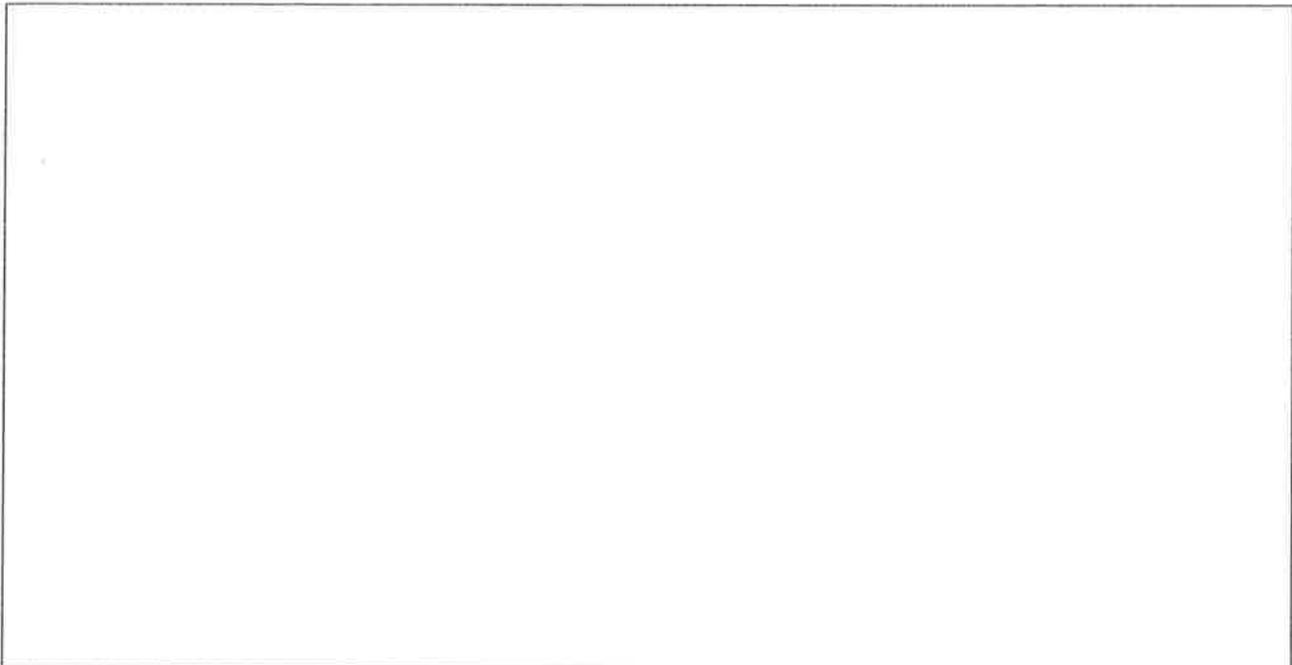
Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	94 872	85 604	9 268	10,83
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	94 872	85 604	9 268	10,83



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	103 933	86 015	17 918	20,83
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	103 933	86 015	17 918	20,83



Rémunérations des Dirigeants

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite soit 4 279€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Transferts de charges

31/12/2023	
Remboursement assurance	30 228
Remboursement repas et frais FNPC	
Remboursement CPAM, services civiques	8 033
Remboursement charges diverses	
TOTAL	38 261



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat Heures bénévoles 98 150 H à 11,52 €	1 130 688	1 076 502
	1 130 688	1 076 502
Total	1 130 688	1 076 502
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Dons matériel Abandons de frais bénévoles	14 106 75 461	13 791 67 797
Prestations	89 567	81 588
Personnel bénévole Heures bénévoles 98 150 H à 11,52€	1 130 688	1 076 502
	1 130 688	1 076 502
Total	1 220 255	1 158 090

Complément d'informations

Contributions volontaires

Les contributions volontaires s'élèvent à 98 150 heures.

Elles ont été évaluées selon les actions réalisées par les bénévoles et entrant dans les fonctions de ces derniers.

Dons

La structure a perçu en 2023 :

- 94 € en dons manuels,
- 14 106 € en dons matériels
- 75 461 € en abandons de frais des bénévoles.



TABLEAU I : Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montant (N)		Montant (N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
I - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	60 K€	3%	53 K€	2%
Etat, Collectivités locales, étab. Pub	9 K€	0%	22 K€	1%
Entreprises : via fongécif, OMA, FAF	12 K€	1%	35 K€	2%
Particuliers	51 K€	3%	65 K€	3%
Sous total I	132 K€	6%	174 K€	8%
II - Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes	0 K€	0%	0 K€	0%
Etat	0 K€	0%	0 K€	0%
Régions	0 K€	0%	0 K€	0%
Autres collectivités territoriales	53 K€	3%	51 K€	2%
Sous total II	53 K€	3%	51 K€	2%
Autres organismes de formation	141 K€	7%	93 K€	4%
Autres ressources	1 701 K€	84%	1 908 K€	86%
Sous total III	1 842 K€	91%	2 001 K€	90%
Total des ressources	2 026 K€	100%	2 226 K€	100%

TABLEAU II : Décomposition des actions de formation par finalité

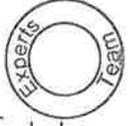
Finalité des actions	Montant (N)		Montant (N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes (1)	0 K€	0%		0%
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	324 K€	100%	313 K€	99%
Insertion sociales	0 K€	0%	4 K€	1%
Total	325 K€	100%	317 K€	100%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués.

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations.

TABLEAU III : Convention de ressources publique affectées

Convention	Montant initial	Suivi d'exécution	
		Solde au début d'exercice	Solde en fin d'exercice
Subvention départementale - formation aux gestes de premiers secours des habitants de fives	3 000,00 €	2 400,00 €	1 800,00 €
Total	3 000,00 €	2 400,00 €	600,00 €





Thierry MAYEUR

Estelle DEGAND

Jean-Edouard LAMBERT

Coralie MOULLIERE

Experts-comptables
Commissaires aux Comptes

PROTECTION CIVILE DU NORD

Association déclarée

Siège social : 23 Rue Rivoli 59800 LILLE

PREFECTURE DE LILLE W593002035

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code du commerce.

Fait à LAMBERSART, le 24 mai 2024

Pour la SARL EXPERTS TEAM,
Estelle DEGAND
Commissaire aux Comptes

Parc d'Activités de la Cessoie 91 Rue Simon Volland 59130 LAMBERSART

Tél 03 20 93 52 07 Fax 03 20 93 32 15 E-mail : audit@expertsteam.fr

SARL au Capital de 150 000 €

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lille

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

RCS LILLE B 452 115 223 SIRET : 452 115 223 00029 APE 6920Z N° TVA FR16 452 115 223